



Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

**Chef de projet stratégique « One Health » (H/F)**  
**(Catégorie A – Filière technique ou administrative / Lieu d'affectation : Chaumont)**  
**(Activité à hauteur de 100% pour la Ville de Chaumont)**

La Ville de Chaumont souhaite accélérer ses transformations d'une part en application du triptyque du Développement durable – Ecologie/économie/Social- et de sa déclinaison « One Health » - Humaine/Animale/Environnement et, d'autre part au regard de l'instabilité constatée tant dans la maîtrise des énergies, les évolutions climatiques et leurs incidences sociales, et la préservation vitale de la biodiversité.

Une mission spécifique, rattachée directement à la Direction générale, en capacité d'engager l'ensemble des services et la population de la Ville de Chaumont dans une démarche dynamique préservant l'avenir et nos ressources, en mobilisant et animant notamment un **Comité Consultatif des Transitions (CCT)** créé à cet effet.

Cette structure agile de sollicitation des ressources immédiatement mobilisables, rassemblant des acteurs engagés et reconnus, des partenaires institutionnels et les réseaux (ville adhérente ou non) autant que de besoin, sera force de proposition, conseil, aide à la décision, accélérateur de la diffusion et de la participation des acteurs et habitants du territoire de la Ville de Chaumont sur 5 axes :

1/ L'intégration du principe « *One Health* » visant à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes, à répondre au besoin collectif en eau potable, en énergie propre, en air pur, et en aliments sûrs et nutritifs, de prendre des mesures contre le changement climatique et de contribuer au développement durable.

2/La Transition énergétique (stratégie et politique d'achat, gestion, proposition de solutions économes en énergie) et développement des projets d'ENR (photovoltaïque collectif, solaire thermique, énergies grises, géothermie, RCU...),

3/ La Transition écologique et le développement de « Chaumont Ville Nature », par la renaturation des îlots de chaleur et des îlots de fraîcheur, le verdissement des façades, la préservation des ressources en eau, la présence renforcée des coulées vertes, la valorisation de la ceinture verte, la qualité de l'air et la lutte contre les nuisances sonores ainsi que la place de l'animal,

4/ La Transition des mobilités par le redéveloppement de chemins et pistes cyclables, la création de nouveaux espaces partagés piétons/autos/deux roues dans une logique d'inclusion et non de rejet, le covoiturage-service,

5/ La Transition foncière telle que définie dans le SRADDET afin de viser une réduction de l'artificialisation des sols, de lutter contre la perte de la biodiversité et atteindre la neutralité carbone (ERC : Eviter-Réduire-Compenser).

La dimension patrimoniale sera également à considérer comme facteur d'attractivité, de bien-être et de dynamisation de la Ville.

L'agenda 21, amendé et mis à jour, sera le guide de référence des objectifs à court, moyen et long terme à atteindre ainsi que des plans d'action à définir et à mettre en œuvre dans une démarche proactive, partenariale, positive et dynamique.

Pour cela, le chef(fe) de projet devra, selon une gouvernance COCON, COTECH et COMEX :

- définir des orientations stratégiques soutenables et hiérarchisées,
- engager un benchmark régional voire national des dispositifs et expériences analogues,
- identifier des projets réalistes, innovants, expérimentaux, reproductibles,
- produire des argumentaires permettant de comprendre, arbitrer et opérer des choix (choisir, c'est renoncer ...),
- mobiliser des expertises internes et externes et fédérer les partenaires techniques et financiers autant que de besoin,
- animer une équipe Projet et le CCT,
- développer les supports et outils de communication,
- inscrire la démarche engagée par la Ville de Chaumont dans un écosystème-réseau régional et national (Villes de France notamment)

**Profil :**

Titulaire de la fonction publique sur un grade d'ingénieur ou d'attaché (à défaut contractuel – article 3-2 loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) et/ou issu d'une formation universitaire en sciences universitaires de développement ou autres disciplines équivalentes (minimum BAC+4/5), vous possédez au moins une expérience significative dans le domaine. Des compétences opérationnelles en gestion de projet : idéation, cadrage, pilotage, gestion des risques projet et en logiciel bureautique (pack office), des connaissances en réglementations et normes en matière de développement durable et en évolutions climatiques sont également attendues.

De réelles qualités relationnelles, une aisance tant à l'écrit qu'à l'oral, de grandes capacités d'adaptation, une grande disponibilité, prise d'initiative, capacité à être force de proposition, esprit d'analyse et de synthèse et capacité à rendre compte viendront compléter votre profil.

Déplacements fréquents, travail en extérieur. Permis B obligatoire.

**Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.**

**Réalisation obligatoire d'astreintes (4 semaines par an).**

**Horaires selon règlement intérieur.**

**Rémunération selon grille indiciaire des ingénieurs ou attachés territoriaux et selon expérience**

**Prestations d'action sociale : chèques déjeuners et prestations du CNAS.**

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 20 octobre 2023** : Monsieur le Président, 5 avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à [ycaput@agglo-chaumont.fr](mailto:ycaput@agglo-chaumont.fr)

**Renseignements** : Madame CLAUDON Mélina, Directrice Générale des Services par intérim, au 06.21.44.39.37 ou par mail à [mclaudon@agglo-chaumont.fr](mailto:mclaudon@agglo-chaumont.fr)

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.